

DUMAS, appuyant sur les mots.

Si nous voulons exister! Si je ne peux pas supporter certains coudoiements et certaines odeurs, je n'ai qu'à quitter la place.

Mais Vildrac va son chemin comme il l'entend. Où qu'il choisisse de paraître, il apporte intégralement ses dons exceptionnels. Aussi bien ma remarque — dont je sais d'ailleurs tout l'arbitraire — n'est peut-être que pour montrer ma particulière préférence pour la position du poète insoucieux du spectateur, seul en face de lui-même, aussi loin qu'il est possible du sifflet comme de la claque.

ANDRÉ ROUVYRE.

HISTOIRE

Fustel de Coulanges : *Leçons à l'Impératrice sur les origines de la civilisation française*; Hachette. — Emile Gabory : *L'Angleterre et la Vendée*: I : *Granville, Quiberon, L'Île d'Yeu*; Perrin. — Jean Benoist d'Anthenay : *Le Premier Administrateur de l'Alsace Française : Jacques de La Grange, Intendant d'Alsace de 1673 à 1698*. Préface de M. le Dr Oberkirch, Député du Bas-Rhin. Librairie Istra. — Georges Champenois : *Le Sabotage officiel de l'Histoire de France*; Editions Bossard. — Mémento.

Un esprit impartial et délié, avec la plénitude du sens historique, ayant l'entente du Passé en tant que chose pratique. Tel apparaît Fustel de Coulanges, puissant historien, et tout près d'être un grand homme. Et, en vérité, on ne voit pas ce qui peut lui manquer pour en être un. C'était un caractère antique. Ses pages sur saint Louis, dans ses *Leçons à l'Impératrice sur les origines de la civilisation française* sont un chef-d'œuvre de virile candeur :

Dans chacun de ses actes, comme souverain de même que comme homme, dit-il, saint Louis se pose la question du bien et du mal; il cherche où est le devoir; il se détermine, non d'après l'utilité, mais d'après la morale. Sa politique, c'est d'obéir à sa conscience; son habileté, c'est d'être juste.

Pourachever le prix de ces lignes sur la sainteté chez un roi de France, la science historique de Fustel garantit la justesse pratique de sa noble simplicité. Nous constatons avec lui qu'il est dans l'ordre politique des conquêtes morales, et que c'est par une conquête morale, intimement mêlée aux faits, que la Monarchie française sortit du règne de saint

Louis forte et respectée comme elle ne l'avait pas été jusque là. Qui, quand on pense aux formidables travaux historiques de Fustel, à sa science solide et limpide comme le diamant, on lit avec vénération et avec la joie de posséder une certitude, de capitales affirmations sorties de la conscience morale informée par un savoir hors ligne.

Fustel de Coulanges, sous ses formes strictes, fut aussi une sensibilité. Comme Michelet, mais d'une autre manière que Michelet, car il ne fut nullement romantique, il avait mis sa vie, là, dans ces reconstructions du Passé. Devant une question historique, il se faisait le contemporain de cette question; il écartait les interprétations modernes, le point de vue moderne; il voulait pouvoir dire : « C'est réellement sous cette forme que la question se présentait aux générations de ce temps-là ». (*Leçons* : Les Germains et les Romains, p. 87). De là la plus âpre étude des textes. « Comme liseur de textes aucun chercheur ne pouvait lui être comparé », dit M. Ed. Fueter. « Il lisait et méditait ses sources infatigablement ». Les textes les plus obscurs, même réputés fautifs, étaient par lui élucidés, réalisés en tant qu'expression exacte d'un *fait*. Il y avait toujours quelque chose dans un texte. « S'il paraissait subsister des contradictions, cela pouvait tenir à ce que nous n'avions pas compris le sens des phrases. » M. Fueter, à qui nous empruntons cette remarque, dit encore : « Les admirables digressions de Fustel sur le sens exact d'expressions en apparence toutes simples, par exemple chez Grégoire de Tours, sont de vrais modèles d'interprétation historique. Il serait à désirer qu'on en fit quelque jour un Index (1). »

Cette objectivité absolue, qui implique, elle aussi, et au plus rare degré, l'association de la sensibilité à la recherche historique, a permis à Fustel de trouver la vie là où elle est :

(1) M. Fueter parle, d'ailleurs, de « critique défectueuse des sources ». Mais là, on soulève un lièvre, on soulève la question de l'interprétation philologique des textes, interprétation qui tend à infirmer la valeur des textes, qui tend même à écarter les textes, remplacés par l'épigraphie, la diplomatique, etc., etc., quand ce n'est point par la critique discursive, les aperçus personnels et subjectifs, par la littérature, enfin. Peut-être reviendrons-nous là-dessus dans quelque occasion. La question est loin d'être à maturité chez les historiens. Pour Fustel de Coulanges, voir Seignobos, D'Arbois de Jubainville, etc.

non dans les abstractions et les logiques, non dans les intérêts politiques et les thèses du jour projetées sur le Passé, non dans les mirages du libéralisme; mais dans le fonds le plus substantiel et pour ainsi dire le plus autochtone des forces historiques : les croyances, les conditions sociales, les conceptions saisissables dans les sources, les sources contemporaines exclusivement, et non pas ailleurs. Il a fait « en commençant par le bas », où sont les assises concrètes, et non par le haut, où sont... les nuées, l'histoire des institutions. Il n'a pas réduit en abstractions, — c'est-à-dire en entités agissantes par elles-mêmes, en organismes révélés, — la substance de l'Etat; montrant, bien au contraire, dans les réalités sociales scrutées à fond, les attaches vives des formations politiques, administratives et juridiques. Rude et tacite leçon, par contre-coup, pour la sacro-sainte logique aériforme du Libéralisme moderne!

Les présentes « Leçons à l'Impératrice » sont, en plus grande partie, des généralisations, d'une qualité qu'on peut imaginer, sur les sujets célèbres traités par Fustel dans son illustre carrière : « l'Ancienne Grèce », « les Institutions politiques de l'ancienne France », etc.

Nous avons déjà parlé à plusieurs reprises, au fur et à mesure de la parution des volumes, des excellents travaux de M. Emile Gabory sur les guerres de Vendée. Rappelons que les deux premières parties se rapportaient à la grande guerre vendéenne de 1793 et des années suivantes (« Les Deux Patries »; « La Vendée militante et souffrante »); tandis que, dans la troisième partie (« La Victoire des Vaincus »), s'évoquaient la Chouannerie et la dernière grande guerre vendéenne (1799).

Aujourd'hui, dans cet ouvrage sur L'Angleterre et la Vendée, M. Gabory, à son œuvre déjà si renseignée, ajoute la contribution toute nouvelle de documents originaux qu'il a été le premier à consulter dans les archives anglaises. Grâce à ces documents nouveaux, en grande partie inconnus, l'historien a pu montrer, sous leur véritable jour, les faits qui, en 1795, ont marqué la politique des Emigrés avec l'Angleterre, de l'Angleterre avec les Emigrés, et ont abouti au désastre de Quiberon. On sait que les Emigrés d'Angleterre, constitués

en un corps d'armée par le gouvernement britannique, se jetèrent sur l'Ouest, où les transporta une flotte anglaise. Le but était, en ranimant la guerre vendéenne et en ralliant les Chouans, d'écraser les forces républicaines. Ce plan, auquel fait penser celui de Wrangel contre les Soviets, est connu; mais ce qui l'était moins, ou même ce qui ne l'était pas du tout, avant l'ouvrage de M. Gabory, c'est le rôle exact joué d'un côté par l'Angleterre, de l'autre par les Emigrés.

Nous devons nous borner à signaler le récit très attachant de M. Gabory. Les détails politiques inédits y abondent, puisés, on l'a dit, à des sources nouvelles, British Museum, Public Record Office. L'Angleterre était désireuse de soutenir le soulèvement des provinces catholiques et royalistes. Mais il apparaît que sa politique anti-révolutionnaire faisait plutôt fond sur les provinces mêmes que sur les Princes émigrés. Elle avait raison, car les politiques rivales du comte d'Artois et du comte de Provence commirent toutes les fautes qu'il fallait pour jeter l'Emigration au désastre. M. Gabory paraît avoir retrouvé l'origine (pages curieuses, 203-204, par exemple, sur la fameuse « Agence royaliste » de la rivalité d'attributions qui, en entrechoquant les deux chefs émigrés, Puisaye et d'Herville (étude complètement renouvelée de ces deux personnages et de leur rôle), amena l'affreux désastre de Quiberon.

Quant à l'Angleterre, M. Gabory repousse l'imputation de perfidie qui s'était attachée à son entreprise. Certainement, elle se montra très lente, à Granville : mais les Vendéens eurent le malheur de manquer d'estomac devant cette place, et ne purent attendre la fin des difficultés britanniques. Pour le désastre de Quiberon, décrit en des pages de l'intérêt le plus poignant, M. Gabory est d'avis que l'étrange lettre de service dont se trouvait nanti d'Herville et qui fut la cause de tout le mal n'est pas d'authentique source anglaise, et qu'il faut plutôt chercher du côté des intrigants qui s'agitaient autour des Princes. De plus, il est tout à fait certain que la tempête, en écartant de la côte la flotte anglaise, empêcha celle-ci de sauver les Emigrés rejetés par Hoche dans la mer. On ne peut plus mettre en question la bonne foi de l'Angleterre en ce qui concerne, enfin, l'échec du Comte d'Artois à l'Ile d'Yeu.

M. Gabory y voit également l'effet des dissensions royalistes.

La mise en œuvre des sources anglaises aurait pu, croit-on, commencer dès le volume précédent. Il semble qu'elle ne soit pas sans avoir entraîné, ici, quelques légères répétitions (par exemple pour l'expédition de Granville). Mais c'est là une critique sans importance, qui n'empêche nullement le grand intérêt de ces pages, aussi bien écrites que neuvement documentées.

La principale source consultée par M. Jean Benoist d'Anthenay pour composer son ouvrage sur *Le Premier Administrateur de l'Alsace Française, Jacques de La Grange, Intendant d'Alsace de 1673 à 1698*, est un document d'histoire politique et administrative, à peu près inédit jusqu'ici, dont la rédaction est due à l'intendant lui-même. En voici le titre officiel : « *Description de la province d'Alsace dressée par M. de La Grange, Intendant, par ordre du Roi, pour l'instruction de Monseigneur le Duc de Bourgogne* ». C'est, explique M. Benoist d'Anthenay, « un de ces Mémoires rédigés par tous les Intendants de France, à la demande du duc de Beauvilliers, Gouverneur du duc de Bourgogne ». Nous devons croire que ce Mémoire-ci a servi les buts de pédagogie politique de l'éducateur du petit-fils de Louis XIV; sa portée, en tous cas, se trouve avoir singulièrement dépassé un tel but, car, de nos jours, l'écrit de l'Intendant reçoit, des événements historiques, une véritable actualité.

Jacques de La Grange (quoi qu'on puisse dire de l'homme privé, et il faut être indulgent et circonspect en ceci, suggère son récent biographe d'après les documents de famille et les indices contemporains) apparaît bien, quant à son œuvre administrative, comme « le véritable conquérant civil » de l'Alsace, selon l'expression de M. Rodolphe Reuss. C'est toute une histoire de cette Province sous Louis XIV, Histoire nourrie aux grandes études de M. Rodolphe Reuss et de M. Christian Pfister, principalement, qu'on a pu grouper autour des extraits du Mémoire de l'Intendant. Acquise à la France, en vertu du traité de Munster (1648), l'Alsace ne commença vraiment à être gouvernée par Louis XIV qu'en 1673. A ce titre, le récit de cette administration initiatrice de La Grange resta, jusqu'à la Révolution, comme une sorte de « Manuel ad-

ministratif » de cette province. L'Alsace n'entra que peu à peu dans l'unité française, mais sa lente intégration par la Monarchie fut complète, comme il apparut sous la Révolution.

Cependant, elle ne s'accomplit pas sans laisser subsister, on le sait, la question qui fut le point de départ des guerres de la Révolution et de l'Empire, et, par là, de maintes autres guerres : la question des princes allemands possessionnés. Le gouvernement de Louis XIV et l'administration de l'Intendant, malgré un « mauvais point de départ » (p. 33), veillèrent à l'exécution des conventions de vassalité envers le Roi de France, souscrite par les princes allemands possessionnés (par l'Empire), et c'était, du point de vue monarchique, suffisamment faire, en principe... Les positions politiques acquises sur le Rhin par l'Ancien Régime furent défendues. Mais la Convention abolit les survivances féodales en Alsace. C'était rompre, par excès de développement, en quelque sorte, le système établi par Louis XIV.

On le voit, le livre de M. Benoist d'Anthenay contient d'intéressantes suggestions. Il faudrait signaler aussi, sous ce rapport, la politique religieuse. Cette politique ne fut pas des plus heureuses. (Voir p. 76, un exemple des vexations subies par les Protestants). Certains événements, naguère, ont montré, de même, que le terrain religieux demeurait, quoique pour d'autres motifs, chose délicate en Alsace reconquise. La fiscalité de Louis XIV fut dure aussi. Mais l'enseignement du livre de M. Jean Benoist d'Anthenay est d'ailleurs tout positif. Ce livre aide fortement à comprendre, par les exemples si caractéristiques pris dans la période des débuts, la question d'Alsace. « Problèmes d'une singulière complexité... beaucoup de patience... d'ailleurs fermeté dans la poursuite des desseins », observe le Préfacier, M. Oberkirch, député du Bas-Rhin.

Le sabotage officiel de l'Histoire de France, par Georges Champenois. — Au Mont Saint-Michel, que je visitai il y a deux ans, le cicerone faisait de la laïcité. Avec un sourire entendu, il observait qu'on ne disait plus la messe dans l'église de l'Abbaye, si ce n'est, à peine, deux ou trois fois l'an. On aurait pu lui répondre que c'était la Messe qui avait élevé le merveilleux édifice, et que, sans la Messe, il n'y

exercerait présentement pas, lui, son métier de cicerone, en touchant les pourboires y attachés. Bien entendu, les cachots d'ancien régime, les prisonniers, les atroces souffrances figuraient en bonne place dans le boniment. Il eût été préférable de laisser ceux des visiteurs qui pouvaient être plus sensibles aux authentiques suggestions qui sortaient de ces pierres songer, par exemple, à la puissance des ordres monastiques du Moyen-Age, à ce qu'il avait fallu de force et de vertu sociales pour édifier la formidable Merveille. Mais le cicerone était bien stylé, et peut-être, aussi, y allait-il de son pain.

Le sachant ou non, il répétait la leçon que bien des gens répètent en France, depuis que l'intérêt politique a substitué à la science véridique du Passé une interprétation arbitraire, qui tend à le discréder. Mais, heureusement, il est encore nombre de Français pour s'aviser qu'en somme ce qui s'est fait dans ce Passé, — toujours représenté depuis la Révolution comme un temps de ténèbres, de tyrannie, de calamités, d'erreur, de non-être enfin, — avait, tel quel, sa raison d'être et sa justification comme possibilité réalisée. Les hommes, allez! ont toujours bien su ce qu'il leur fallait. Aux vieux siècles, qui furent aussi nets d'idéologies abstraites que le nôtre en est encombré, ils l'ont su aussi bien que jamais.

En recueillant, dans une large enquête, et en publiant les avis d'hommes venus de la politique, des lettres, des sciences, de l'enseignement, de la religion, ou simplement du peuple, M. Georges Champenois nous a appris que le passé de la nation française n'était point si méconnu de l'opinion (plus capable qu'on ne croirait de sens historique désintéressé) que le donneraient à penser les idées reçues. Du moins le désir d'une Histoire nationale raisonnablement continuée et équilibrée entre Hier et Aujourd'hui, et la réprobation pour le coup de pouce qui, au détriment du Passé, rompt frauduleusement cet équilibre et suspend cette continuité, se manifestent-ils, ici, avec un impressionnant accord.

Nous avions pris, sur le livre de M. Champenois, assez de notes pour pouvoir écrire un grand article, si nous en avions eu la place. Signalons, page 62, une manière d'esquisse, ou d'amorce, d'une bibliographie des fraudes historiques. Il y a

quelques autres rubriques de ce genre, *passim*. Il n'y en a pas assez. Et même, après l'inventaire des opinions, le décisif document à produire serait un choix, ou même un Corps, des falsifications introduites dans notre Histoire d'avant 1789. La tendance dominante est d'accuser de ces falsifications les manuels en usage dans l'enseignement primaire. Il y a maints autres renseignements de fait dans les réponses recueillies par M. Georges Champenois, qu'il faut féliciter et remercier.

MÉMENTO. — *Revue Historique* (mai-juin 1930). A. Jeanroy : *Les troubadours dans les cours de l'Italie du Nord aux XII^e et XIII^e siècles*. (Suite de courtes biographies des chanteurs provençaux qui se firent accueillir dans ces cours : Montferrat, Savoie, La Lumiéglane, la Ligurie et la Toscane, la Marche de Trévise, les cours de Ferrare, de Padoue, de Vérone et autres cours lombardes et piémontaises; enfin la cour impériale de Frédéric II. M. A. Jeanroy montre les rapports des troubadours avec les seigneurs dont il se fait, à cette occasion, l'historiographe, et ne manque pas de noter les caractères et l'évolution de la poésie provençale, qui finit par devenir un objet pour « collectionneurs et grammairiens ». Plutôt une solide esquisse qu'autre chose, mais bien faite pour faire désirer l'œuvre développée qu'elle semble annoncer). P. Louis Rivière : *Siam d'autrefois et Siam d'aujourd'hui*. (Une ambassade royale au Siam; une ambassade siamoise en France, l'ambassade envoyée à Louis XIV à l'instigation de l'aventurier grec Constantin Falcon. Suivent des détails sur l'histoire ancienne du Siam; puis sur son histoire moderne et contemporaine. Détails intéressants sur le roi Chulalongkorn. L'auteur, qui montre de la sympathie pour le royaume siamois, estime que la rivalité de la France et de l'Angleterre a été la meilleure garantie de liberté pour le grand Etat indochinois). H.-O. Evennett : *Claude d'Espence et son « Discours du Colloque de Poissy »*. (Important. La carrière de ce théologien oublié est pleine de renseignements sur l'histoire religieuse et politique du temps. On trouve en appendice le texte du Discours, où l'on recueille maints curieux détails sur le fameux Colloque, sur Catherine de Médicis et autres personnages). Ambroise Jobert : *La diplomatie française à Gênes à la fin de 1792*. (Histoire d'un échec diplomatique dû en partie à la confusion des négociations menées par des agents, D'Anselme, Sémonville, Belleville, qui se supplantaient les uns les autres, et en partie à la difficulté même de l'entreprise. M. Jobert a dû avoir quelque peine à débrouiller cet écheveau diplomatique. Gé-

nes ne put donc être tirée de sa neutralité, les Austro-Sardes étant à 10 lieues et la petite armée française, l'armée du Var, opérant, sans grands moyens, bien plus au loin. Nos tentatives d'emprunt tombèrent à plat. On ne donnait pas cher, à la fin de 1792, du nouveau régime français). Georges Bourgin : *Aperçu sur l'histoire de la Commune de 1871*. (Difficultés de cette histoire. « La mystique prolétarienne et le préjugé anticomunaliste risquent de demeurer insensibles à toute espèce de démonstration scientifique »). Bulletin historique : *Histoire grecque* (1927-1929), par P. Cloché. *Histoire d'Allemagne. Moyen Age*, par Marc Bloch (*suite et fin*), Comptes-rendus critiques. Bibliographie. — *Revue des Etudes historiques* (avril-juin 1930). G. Dodu : *Le drame conjugal de Catherine de Médicis*. (Minutieuse et intéressante étude psycho-physiologique sur la femme de Henri II. « La pièce pourrait bien avoir été jouée sur des données autres que celles admises par la tradition, — la tradition de la syphilis admise par Michelet. Alors, quoi? La vérité serait-elle dans ce passage d'une lettre de Catherine : « Jeamès femme qui aymèt son mary n'éma sa puteyn. » Très probablement. M. G. Dodu a tiré grand parti de cette donnée. Pages remarquables.) Laignel-Lavastine et J. Vié : *La vie médicale de saint Vincent de Paul*. (Saint Vincent de Paul comme thérapeute, considéré en particulier dans l'application de son activité médicale aux maladies mentales. De là, une grande partie de l'immense bien qu'il fit, et peut-être le secret de son influence touchante et singulière.) (L. Deries : *La captivité du Baron Paul de Krudener*. (Septembre 1812-Décembre 1813. Captivité considérée comme une des « représailles napoléoniennes » Du baron on savait que les dissipations de sa femme, — celle qui devait être l'Egérie mystique d'Alexandre Ier, — l'avaient forcé à divorcer : mais on se rappelait moins sa captivité, chapitre politique intéressant à joindre à l'histoire des dernières années du Premier Empire). P. de Vaissière : *Un Cadet de Gascoigne : Roger de Comminges, sieur de Saubole*. (Sous la plume d'un historien coloriste qui en a tracé tellement, de ce temps et de cette qualité, ce portrait n'a rien à envier, pour la touche et pour l'entente de l'époque, à ses devanciers dans la galerie de la fin du XVI^e siècle. Cet article a été inspiré par l'ouvrage de M. Claude Derblay). Em. Déborde de Montcorin : *A propos du Centenaire de la prise d'Alger*. Comptes-rendus critiques. Bibliographie.

Nous compléterons la prochaine fois cette revue analytique des récents sommaires historiques.

EDMOND BARTHÉLEMY.